

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 29 Février 2024

Délibération n°20240229\_14

**Nombre de conseillers communautaires:**

En exercice : **70**

Présents : 41

Suppléants : 3

Pouvoirs : 8

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois**

Le jeudi 29 février 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 23/02/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de SAINT-FRAIGNE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – FLAUD Yves - TEXIER Didier - GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – TYSSANDIER Maguy – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - BERTRAND Didier - JEUNE Karine GIROUX-MALLOT Françoise – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - LASBUGUES Elisabeth - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella - GOYAUD Philippe.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-SOURISSEAU Damien suppléant de COMBAUD Alain

2-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

3-MORINEAU Benoit suppléant de MAGNANT Jocelyne

Pouvoirs :

1-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CHARRIAUD Sébastien

2-PAPILLAUD Sonia pouvoir à BERTRAND Didier

3-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

4-BORDES Jean-Jacques pouvoir à GIROUX-MALLOT Françoise

5-TEILLET Anne pouvoir à DANEDE Laurent

6-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

7-SEVRIT Raymond pouvoir à BOIREAUD Philippe

8-JÉROME Géraldine pouvoir à GOYAUD Philippe

-----  
Absents : BORNE Bernard - BLANCHON Alain – KAUD Pascal – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - PINEAU Francine – BOUYSSSET Céline – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BOURABIER Jacques – POTEL Maryse – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques PINTUREAU Romain – MICHONNEAU Patrick.  
-----

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : RESSOURCES HUMAINES : modification du tableau des emplois**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la délibération n°20220519\_05 fixant les lignes directrices de gestion de la Communauté de communes Cœur de Charente,  
Vu les taux de promotion arrêtés par la Communauté de communes Cœur de Charente,

Monsieur le Président informe l'assemblée que :

Plusieurs agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade et par suite propose de créer et supprimer les emplois ci-après :

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'agent social Principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TC	1 poste d'agent social à TC
1 poste d'Éducatrice Jeunes Enfants de classe exceptionnelle à TC	1 poste d'Éducatrice de Jeunes Enfants à TC
1 poste d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TC	1 poste d'adjoint technique à TC
1 poste d'adjoint d'animation principal de 1 <sup>ère</sup> classe à TC	1 poste d'adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe à TC

TC : Temps complet

Par ailleurs, suite à l'emménagement du service « instruction des droits des sols » dans les anciens locaux de la Chambre d'agriculture à Mansle-les-Fontaines, il convient de revoir le temps de travail de l'agent d'entretien et de porter son temps de travail de 11h00/semaine à 12h30/semaine.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'adjoint technique territorial à 12h30	1 poste d'adjoint technique territorial à 11 heures

En outre, suite au départ de la Directrice de la Maison de la Petite Enfance d'Aigre et à la réorganisation des services des 2 Maisons de la Petite enfance d'Aigre et de Mansle-les-Fontaines (mutualisation de la direction des 2 petites crèches), il est nécessaire de créer un poste d'agent social à 35 heures :

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'agent Social	-

Enfin, Monsieur le Président rappelle que la crèche communautaire de Vars est ouverte depuis le mois de juin 2022 sur une capacité d'accueil de 24 enfants répartis en 2 petites familles de 12 enfants. Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, la capacité est passée à 30 enfants et au 1<sup>er</sup> février 2024, la capacité est de 39 enfants. Un agent social a été recruté pour renforcer les équipes existantes et assurer le taux d'encadrement réglementaire. En effet, afin de maintenir la qualité de service et de respecter le taux d'encadrement réglementaire, un nouvel agent doit être recruté.

Création des emplois	Suppression des emplois
1 poste d'agent Social	

Sous réserve de l'accord de l'assemblée plénière, Monsieur le Président propose de modifier le tableau des emplois de la collectivité tel que ci-annexé.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :**

- **D'APPROUVER** le nouveau tableau des emplois de la Communauté de communes Cœur de Charente ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à mener toutes les démarches, signer et exécuter tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,  
**Le Président,**  
**Christian CROIZARD**

